

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS  
SECONDAIRE, SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

CABINET

COMMISSION NATIONALE BURKINABE  
POUR L'UNESCO



BURKINA FASO  
UNITE - PROGRES - JUSTICE

Ouagadougou, le 29 AUG 2001

N° 2001-00396/MESSRS/CAB/CNU

*Le Secrétaire Général de la  
Commission Nationale  
pour l'UNESCO*

**Objet :** Soutien à un projet de résolution.

**Réf. :**

à

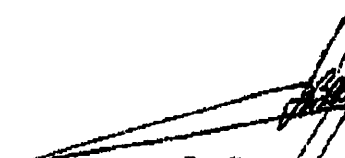
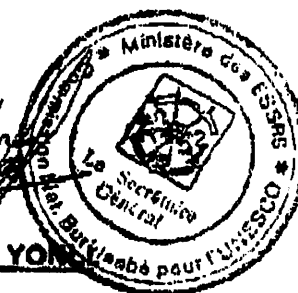
Monsieur le Directeur Général  
de l'UNESCO  
7, Place de Fontenoy  
75 352 Paris Cedex 15

FAX : 01 46 67 16 80

Monsieur le Directeur Général,

La Commission nationale burkinabè pour l'UNESCO vous adresse ses compliments et a le plaisir de vous informer qu'elle apporte son soutien au projet de résolution soutenant la création de l'Académie Africaine des langues, présenté par le Mali à la 31ème session de la Conférence générale.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma haute considération.

  
D. Bernard YONG  


COMMISSION MALIENNE  
POUR L'UNESCO  
N° 1063 du 30/8/01

2001

# Soutien à un projet de résolution

Commission nationale burkinabé pour l'UNESCO

Commission nationale burkinabé pour l'UNESCO

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/1443>

*Downloaded from African Union Common Repository*